



COM. 31 MAR. 2021
409

ADJ	AS.DIR.
URB	S.LOC
LE.EC	G.CHI
ECVIL	FIN.CI

N°01/202021

Ville de
Koumac
CARREFOUR DU GRAND NORD

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Délibération N°01/2021 relative au débat d'orientation budgétaire 2021 du Maire

Le Conseil Municipal de Koumac,

- Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- Vu l'article L.212-1 du CDC-NC relatif au vote du budget communale : « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 121-10-1 ».

A l'unanimité des membres présents ou représentés,
Après avoir entendu le Maire,

ARTICLE 1^{er} : Prend acte des orientations budgétaires du Maire pour l'exercice 2021

ARTICLE 2 : L'exposé du débat d'orientation du Maire pour l'exercice 2021 est annexé à la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au Commissaire Délégué de la République en Province nord pour contrôle de légalité.

Délibéré en séance publique le 11/0.3/2021

Pour extrait conforme au registre des délibérations où suivent les signatures

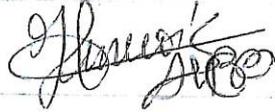
Koumac, le 12/03/2021

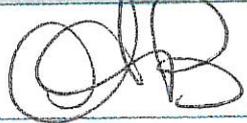
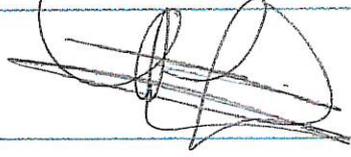
Le Maire, Wilfrid WEISS

Secrétaire de séance, Armande DURAIN



Les membres :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURES
MARTIN	Antonio	Absent excusé
QUINIYOU	Arlette	
PITO	Léonard	
CHEVALIER	Axelle	
BAILLY	Michel	
TEIN-BAI	Valérie	
POUMALI	Zico	
BELEOUVOUDI	Jean-Paul	
TEIN-BAI	Marguerite	
DECOUX	Miguel	
LETARD	Carole	
BLUM	Ariane	
LAGARDE	Lionel	Absent
SONG	Nataël	Absent excusé
CHEVALIER	Yvan	
ZOCCOLAN	Magalie	Absente excusée
PAYANDI	Johanne	Absente
POROU	Zidane	Absent

NOM	PRÉNOM	SIGNATURES
PIERRE DIT BOCQUET	Audrey	
BOAHOUME-ARHOU	Gilda	
MONEFARA	Jean-Charles	Absent
CONDOYA	Bruno	Absent
SANTINO	Marie-Hyacintha	Absente excusée
POUMALI	Fernand	
GASTALDI	Yann	

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE L'ÉGALITÉ

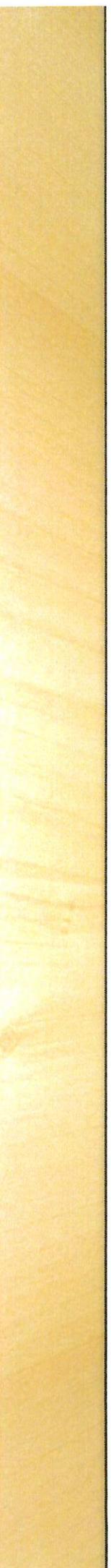
R
E
U
le **30 MAR. 2021**

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE
NORD

Débat d'Orientation Budgétaire 2021 (DOB)

COMMUNE DE KOUMAC

KOUMAC, LE 5 MARS 2021



Sommaire

- **I/ Bilan Financier 2020**
 - A/ Situation du fonctionnement
 - B/ Situation de l'investissement
- **II/ L'endettement de la Commune**
- **III/ Les orientations budgétaires 2021**
 - La poursuite du programme d'investissement
 - La préfiguration du budget primitif 2021

I / Bilan financier 2020

LE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	753 279 719
Dépenses de fonctionnement	649 264 061
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE (=1-2)	104 015 658
Résultat de fonctionnement reporté (+ ou -)	156 363 676
RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT (=3+4)	260 379 334

LES RESTES A REALISER

Recettes d'investissement RAR	132
Dépenses d'investissement RAR	131
SOLDE DES RESTES A REALISER (=11-12)	1
RESULTAT CUMULE DE L'INVESTISSEMENT (=10+13)	-161

La commune sort avec un résultat excédentaire de **98 876 560 F** (156 363 676 F en 2019).

L'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement y.c affectation	313 968 019
Dépenses d'investissement	365 948 563
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE (=6-7)	-51 980 511
Solde d'exécution N-1 (+ ou -)	-110 558 763
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (=8+9)	-162 539 307

A/ Situation du Fonctionnement

- 1/ Les recettes réelles de fonctionnement

2019	2020
719 012 695	704 508 832

➔ Une baisse de 2%, pour l'essentiel tous les postes sont en diminutions:

- Chap. 70 – vente de produits: -7,8% (2020: 20,7 M/2019: 22,5M)
- Chap. 73- Impôts et taxes: -15,7% (2020: 102 M/2019: 121 M)
- Chap. 74 – Dotations: +4% (2020: 550,5 M/2019: 529 M)
- Chap. 75 – locations comm.: +11% (2020: 28 M/2019: 25M)
- Chap. 77 – produits excep.: - 86% (2020: 2,9 M/2019: 20,8 M)

a / Recettes propres:

Recettes	2018	2019	20
Total recettes	53 682 211	47 563 142	
Red. transport	2 455 000	2 248 500	
Frais d'instruction d'urb.	514 400	67 200	
Plate-forme TEASOA	600 000	.../...	
Location imm.	28 314 665	25 347 935	
Taxe funéraires	445 000	373 000	
Produits de la Marina (locat° emplet autres services)	12 076 656	11 861 494	
Vente carburant- Marina	6 327 401	4 258 081	
Service de l'eau	455 599	512 750	
Produit Point Info	1 447 205	1 046 955	
Produits médiathèque			
Produits Centre d'Hébergement	1 031 785	1 847 227	

La redevance de transport est désormais encaissée par la Caisse des Écoles.

La régie de la marina maintient son niveau avec un encaissement de 11,4 millions presque à l'identique de 2019, la fréquentation de c semble pas avoir souffert de la crise sanitaire.

Il devient de plus en plus difficile d'effectuer des prospections dynamiques sur le futur avec des moyens financiers en baisse chaque an

b/ Les recettes provenant des taxes et redevances.

Recettes	2017	2018	2019	2020
Total recettes	48 692 621	46 095 902	43 726 271	26 6
Red. d'assainissement	936 155	911 652	1 278 125	3
Red. de branchement d'assainissement	350 000	500 000	600 000	2
Redevance de raccordement	1 409 688	1 456 920	1 633 432	4
Surprix eau	2 502 312	2 879 335	3 613 547	2 4
Taxe d'électricité	38 189 249	38 670 983	35 724 899	20 9
TCA	5 305 217	1 677 012	876 268	2 2

Sur cet état, manquent des versements, nos fermiers pas n'ont versé la totalité des périodes

- pour Aquanord, il manque le 4^e Trim. 2019 et toute l'année 2020 pour la redevance d'assainissement et la taxe sur l'eau,
- quant à EEC, manque la taxe communale de 07 à 12/2020, et pour la redevance municipale, il manque toutes la période de 03 à 12/2020, soit manque de 32 millions qui devrait être encaissé sur 2021.

c/ Dotations globales de fonctionnement:

Dotations	2017	2018	2019	2020
Fip Fonctionnement	366 372 528	359 371 177	356 236 863	357 251 000
Dotation forfaitaire	107 732 820	107 732 820	107 732 820	104 400 000
Dotation Aménagement	75 315 275	78 136 516	79 862 530	85 350 000
Dotation des instituteurs	2 010 501	1 005 251	1 005 251	1 000 000
Dotation Elu Local	353 461	354 654	354 654	360 000 000

Concernant les dotations globales de fonctionnement, on notera qu'elles augmentent sensiblement depuis Quant au FIP FONCTI, après avoir connu un pic en 2016 et 2017, il a diminué, de 366 372 529 F en 2016, il passé à 357 251 322 Frs en 2020.

2/ Les dépenses de fonctionnement

Cette section totalise 649 264 061 F contre 699 765 334 F en 2019.

a/ Les dépenses réelles de fonctionnement

Ce sont les charges de gestion courantes + les charges financières+ charges exceptionnelles + charges semi budgétaires:

	2019	2020	%
	664 718 300	614 152 092	-7,5%



Diminution des charges de gestion:

	Dép	2019	2020	+/-
011 - charges courantes		248 585 380	216 918 827	-11
012 - Charge du personnel		246 922 901	234 026 433	-11
014 - Att. de produits		15 950 089	15 799 389	-1
65 - Autres charges gestion		130 495 612	128 291 119	-2
Total dépenses de gestion		641 953 982	595 036 168	-47

Dans l'ensemble, il y a eu une baisse de 7,3%:

→ La crise sanitaire n'a pas permis la réalisation de certaines actions, ni l'acquisition de matériel ou équipement pour besoins des services

→ Pour le personnel, certains emplois n'ont pas été pourvus comme les demi-postes de gardes champêtre, et celui responsable d'opération, ainsi qu'un poste de contrôleur de gestion financier

↪ Concernant la dépense du personnel, il y a eu 1 départ à la retraite en 2020, donc provision des indemnités de départ (délibération n°32/2012 du 25/07/2012), soit 3 044 350Frs brut versés.
1 reclassement dans le personnel.

→ Concernant la dépense liée aux autres charges de gestion courante, il s'agit du poste où sont réglées:

- La cotisation au SIMM NORD, soit 34 201 101 Frs,
- la 1^{er} participation du fond TAP soit 10 248 521 Frs
- la participation communale au budget de la Caisse des écoles soit 53 192 936Frs
- Le CCAS: 1 500 000 F
- la Commune a versé 7 884 541 Frs au fonctionnement de diverses associations

Concernant la participation au fonctionnement de diverses associations:

↳ Subventions 2020: 7 938 941 F

- YAGCHELAWO (transport d'enfants): 800 000 F
- TEASOA: 2 929 000 F
- Comité de Foire de Koumac: 1 000 000 F
- MIJLPN: 932 000 F
- Amicale OPEX: 50 000 F
- Coop. Ecole de la FELP de Wanap (projet pédagogique avec les chevaux): 54 400 F
- Coop. Ecole de la FELP de wanap (subv° de fonct. Excep.): 648 541 F
- Coop. De la FELP de Wanap (achat de cadeaux de Noël): 40 000 F
- Coop. Ecole Primaire Ch. Mermoud (projet pédagogique): 125 000 F
- Coop. Ecole Maternelle Bwadouvalan (remboursement spectacle fin d'année 2019): 100 000 F
- Livre Mon ami: 50 000 F
- UFC Que Choisir: 10 000 F
- Radio Rythme Bleu: 200 000 F
- Conservatoire de Musique et de Danse de NC: 1 000 000 F

b/ Situations financières des services:

- Communication / Tourisme / Animation / Patrimoine:

	Dép. 2018	Rec - 2018	Dép. 2019	Rec-2019	Dép-2020	Re
COMMUNICATION	1 718 671	1 212 105	2 304 447	868 955	1 392 070	
ANIMATION	1 644 438	73 000	1 016 440	153 000	1 696 063	
TOURISME	1 166 141	55 650	1 612 065		1 286 133	
PATRIMOINE	623 885		17 898		.../...	
TOTAL	5 154 853	1 340 755	4 950 850	1 021 955	4 374 266	

- Médiathèque:

	Dép. 2019	Rec.-2019	Dép. 2020	Rec-2020
Actions	2 705 961			
Fonctionnement	5 866 781	90 990	8 533 933	245 920
TOTAL	8 572 742		8 533 933	

- **La Caisse des écoles:**

	2020	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	77 756 060	76 9
Investissement	1 377 717	6
Total cumulé	79 133 777	77 6:

- **La Marina:**

	2018	2019	2020
Fonctionnement	10 176 728	7 054 286	13 8
Investissement	.../...	4 260 140	

Sur un budget 2020 de 18 647 000 F inscrits en fonctionnement 13 852 453 Frs ont été dépensés, cette dépense comprend le fonctionnement de la rémunération du responsable de la Marina.

Concernant les recettes, il a été encaissé pour les emplacements 11 525 147 F et 6 445 176 F de produit de vente de carburant.

3/ Les charges financières

La Commune a réglé 8 898 187Frs d'intérêts sur les remboursements d'emprunt, contre 10 180 917 en 2019.

B/ Situation de l'investissement

- Situation financière:**

	Dép. 2019	Rec. 2019	Dép. 2020	Rec.
Investissement équipement	313 158 371	289 136 642	251 008 905	
Remboursement en capital	63 084 962	37 900 000	66 168 771	
Cautions/location-vente				
Travaux en régie	50 334 563		48 770 887	
Autres				

Sur l'ensemble de la provision inscrite au BP, en recettes, 682,5 MFrs, 40,8% des recettes ont été réalisé.

En dépenses la Commune a réglé aux banques 66,1 MFrs de capital en plus des 10 MF d'intérêts, ramenant au 31/12/2019 le reste en capital :

sur les prochains exercices 510,8 MFrs.

Concernant les dépenses d'équipement, la Commune a réalisé 35% (251 MF) de la provision Budgétaire (711 MF), 48,7 MF de travaux en régie procédure a permis de financer une partie des travaux de voiries 2020 dont le coût était de 35 M F.

- Les grands chantiers 2019:**

- Réalisation de la voirie principale de Tougoupe:
- Tranche ferme: 130 573 746 F
- Tranche conditionnelle: 95 433 862 F

	2018	2019	2020
Travaux	1 261 040	92 513 716	100 771 300
			194 546 056

- Les travaux de voiries:

	Coût de l'opération	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Régie	2020	Rece
Programmation 2019 (réfection de la VU n°2)	56 195 606		13 402 153	25 167 282	17 626 171	20
Programme 2020	23 691 306			8 277 920	15 413 386	

En 2020, il a été perçu le Fip Equip. 2019, pour ce qui est de la recette pour l'opération « Voiries 2020 », l'appel de fond pour le versement DETR 2020 sera effectué sur 2021, soit 11 788 069 F.

- Les opérations d'électrification:

Programmes réalisés en 2020	Coût de l'opération	Réalisé 2020	Reste à réaliser
FER 2017	47 517 726	31 493 169	16 024 557
FER 2018	15 290 425	7 571 911	7 718 514
Filiaires 2017	53 169 853		45 613 458
Electrification WRIGHT Left – Fer 2018	11 447 648		11 447 648

Les travaux de la programmation du FER 2017 ont été réalisés dans 2^{ème} trimestre 2020 pour les opérations:

- Famille GRIMM
- Steeve et Yvana LEROY
- Lotissement MERLIN

Ont été réalisé également les opérations concernant:

- Devillers marc/WHALA-WINDI David et Jurgen/WAHOO Ryan/TEIN-POAWI Henriette, le règlement des factures doit intervenir sur 2021,

Pour le FER 2018, pour ce qui concerne l'opération « WRIGHT Left », le FER participe pour ces deux opération à hauteur de:

- FER 2017: 43 740 000 F
- FER 2018: 08 765 100 F

- L'AEP Chagrin et Paagoumène:

Coût de l'opération	276 000 000
<u>Financement:</u>	
• Etat (CT DEV 2017-2021)	44 000 000
• NC (FIP EQUIP)	10 000 000
• SLN	20 000 000
• Commune	202 000 000

Cette opération est financé sur le budget annexe de Réhabilitation des sites miniers. les attributaires Des marchés devraient être connus en avril 2021.

II/ L'endettement de la Commune

Le stock d'emprunt passe de:

2018	528 588 903
2019	465 544 342
2020	510 818 249

Les ratios d'alertes pour 2020 :

Ce que l'on retiendra de la situation financière de 2020 :

La situation financière de la Commune est bonne malgré la conjoncture économique que connaît l'ensemble du pays. Notre épargne brute est remontée. Même si la tendance est à la baisse, nos recettes sont toujours au-dessus de nos dépenses.

Les dépenses sont maîtrisées, la charge de personnel augmente de 5% mais reste au-dessous du seuil d'alerte. Le niveau d'endettement est de 70%, loin des 150 préconisés par l'Agence française du développement. Notre capacité de désendettement frise les 4 années, mais restons en-dessous du seuil d'alerte. Cela démontre notre capacité à régler nos dettes dans les délais auprès des banques.

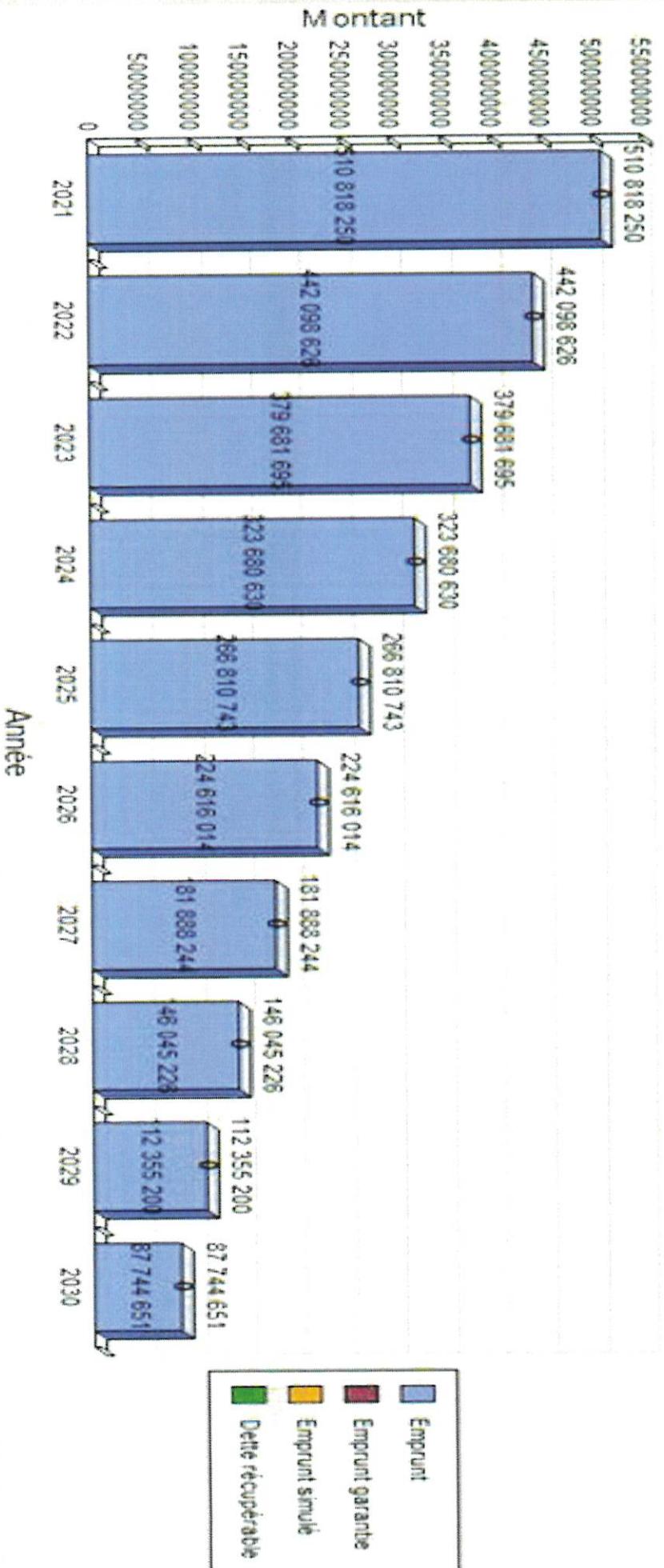
Concernant l'effort d'investissement, nous sommes toujours dans la tranche préconisée, cela provient essentiellement des grands chantiers comme la réalisation de Tougoupe, et les travaux routiers

Concernant le Fond de Roulement de la commune au 31 décembre 2020, nous avons pu bénéficier de 49 jours pour pouvoir régler nos factures dans les temps et cela malgré la situation économique morose.

RATIOS D'ALERTE

Taux d'épargne brute (> 15%)	11%
Dépense de personnel (<36%)	28,32%
Annuité de la dette (<20%)	9,4%
Niveau d'endettement (<150%)	69,2%
Capacité de désendettement (7 ans)	3,8%
Effort d'inves. (entre 30 et 50%)	36,7%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (30 à 60j)	130j

Etat de la dette annuel en Euros



Le compte administratif étant encore en vérification auprès de notre comptable public, voici les résultats provisoires du budget principal:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	649 264 061	753 279 719	365 948 563	
Solde d'exécution de l'exercice		104 015 658	-51 980 544	
Résultat reporté N-1		156 363 676	-110 558 763	
Résultat de clôture		260 379 334	-162 539 307	

Affectation des résultats sur le BP 2020:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
001-Déficit d'invest.			162 539 307	
Restes à Réaliser			131 610 780	
Solde des RAR				
Besoin de financement			-161 502 774	
10-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé				
002- Résultat d'exploitation reporté		98 876 560		

III/ Les orientations budgétaires 2021

1/ La poursuite du programme d'investissement:

- Malgré la baisse des sources de financements propres et la nécessité de maîtriser sa trajectoire d'endettement, la Commune compte poursuivre terminer les chantiers engagés en 2020 et débiter les opérations nouvelles inscrites aux contrats développement 2017-2021.
- Dans un contexte de ralentissement économique, et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'Exécutif proposera un programme d'investissement de plus de 300 millions de F/CFP pour 2021 afin de soutenir l'économie locale de notre commune.

2/ la préfiguration du budget 2021:

- Le budget primitif 2021 devrait s'élever à **1 615 583 698F**, il se répartit de la façon suivante:

BP 2020	
Fonctionnement	841 891 022
Investissement	773 692 676

➤ Renforcement de la sécurité

La brigade des gardes champêtre verra augmenter son effectif de 2 agents à mi-temps. Ces deux postes budgétaires étaient inscrits au budget 2020, mais les recrutements n'ont pas pu se faire. Ce renforcement d'équipe permettra de mieux organiser le fonctionnement de la cellule.

Augmenter l'effectif permettra également d'organiser les opérations de capture de chiens errants, plus de patrouilles dans le village, les tribus et lieux-dits,

De plus, afin de garantir la tranquillité publique dans l'ensemble des quartiers du village le programme de renforcement de caméras à des points stratégiques du centre urbains et des bâtiments municipaux va se poursuivre. De même, le programme de renforcement d'éclairage publique sera inscrit au budget, et une solution la moins coûteuse sera recherchée comme la mise en place d'éclairage solaire ou LED,

➤ Réalisation de nouveaux équipements publics:

- Mettre en place une piscine en eau de mer avec les aménagements à terre adaptés pour un coût de 35 000 000 Frs. Celle-ci se fera à Pandop. Un financement National du sport) a été obtenu en 2020 soit 23 866 348 F. Il nous faudra aller chercher d'autres financements.
- Ce budget est également l'occasion de penser à nos aînés en réalisant une résidence Séniors: coût estimé de l'opération 99 MF. En 2020, nous n'avons pas pu pour cause de crise sanitaire, cette année, nous devons les lancer pour obtenir des éléments plus précis sur cette structure,
- Il faudra également mener une réflexion sur l'existence d'une fourrière véhicules (coût: ~46,6 MF), Nous avons inscrits une provision de 3 000 000 frs pour une « faudra lancer pour obtenir plus de précisions.
- Cette année, nous réaliserons les travaux pour accueillir les services technique, coût = 20 000 000 F, une subvention au titre du Fip Equip. 2020 avait été obtenue F.
- Nous continuerons nos efforts sur les routes, une enveloppe de 10 000 000 F est provisionnée, et 11 000 000 F en fonctionnement pour le matériel de voirie de travaux en régie .
- Extension du port de Pandop: le coût des travaux est connu, soit 437 millions de francs pour l'ensemble des lots concernés. La commune a fait une demande de financement à la Province Nord, un accord de principe sur un complément de 80 000 000 F sera prochainement voté à la prochaine Assemblée de Province. La subvention de 40 000 000 F en 2020. De même, les autres partenaires, usagers du port, consultés, sont favorables à un partenariat financier pour cette opération.
- Poursuite de la programmation des opérations inscrites au Contrat Développement 2017-2021:
 - Voirie principale de Tougoupe, 224 MF : fin de chantier, il nous reste à régler les dernières situations
 - AEP Chagrin et Paagoumène: 276 MF, on attend l'analyse des offres, si le planning est respecté, les travaux devraient commencer d'ici la fin de ce semestre,
 - Halle des sports (études): il nous faut réaliser la phase APD/DCE, nous n'avons pas pu le faire en 2020, à cause de la crise sanitaire
 - Extension de la STEP: 120 MF, cette année nous allons lancer l'appel à candidature pour le Contrat Concessif, suite à cela nous déciderons de la suite à donner,
- Continuité de la programmation 2019-2020:
 - Aménagement de la Plaine culturelle: mise en place des nouveaux équipements du Skate parc, mise en place d'éclairages, règlement des conventions avec les SLN/NMC/KNS pour l'aménagement du parking pour leurs agents.

➤ Solidarité :

- Comme nous le faisons chaque année, nous soutiendrons financièrement les associations œuvrant pour l'insertion sociale, la prévention de la délinquance les actions socio-éducatives, les actions culturelles , sportives ou de loisirs, elles ont été conservés malgré un contexte budgétaire contraint. Ainsi, le budget consacré aux subventions aux associations s'élève à près de 10 millions de Frs.
- La Commune versera au CCAS une participation de 2 000 000 Frs.
- De même, elle participera au budget de la Caisse des écoles à hauteur de 58 millions de Frs environ, afin de financer les actions périscolaires, la gestion des cantines municipales et du transport scolaire de la commune.

Conclusion:

Comme la plupart des collectivités calédonniennes, le ralentissement économique a pénalisé nos ressources.

Face à cette situation, la Commune doit s'inscrire dans une stratégie de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin de disposer de marges de manœuvres suffisantes pour continuer à investir et faire avancer Koumac.

Dans ce contexte difficile, il convient donc, de rationaliser et prioriser nos investissements, faire appel à l'emprunt à 50% dans les plans de financement afin de ne pas mobiliser nos fonds propres et permettre à notre épargne de se reconstituer.

Mettre en place cette stratégie doit permettre à la commune de pouvoir assumer son programme d'investissement, de dispenser un service de qualité sans dégrader sa situation financière au-delà des seuils acceptables, dans une conjoncture économique qui invite à la prudence.

Le Maire, Wilfrid WEISS